

Dispositif ULIS **Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire**

« Être un élève en situation de handicap et vivre pleinement sa scolarité au collège »

Les 3 objectifs du dispositif :

- **Être collégien avant tout**
 - Inscription dans une classe de référence.
 - Participation à toutes les activités et rôles offerts par le collège : UNSS, voyages scolaires, représentants des élèves au CVC, etc...

- **Accéder aux mêmes apprentissages que tous les élèves du collège de manière individualisée**
 - Un emploi du temps avec des enseignements en classe de référence et dans le dispositif.
 - Un aménagement des cours et des évaluations.
 - La possibilité de passer le CFG (Certificat de Formation Générale) en fin de 3ème.

- **Définir un projet d'orientation**
 - Un projet d'orientation élaboré tout au long de la scolarité au collège.
 - Des stages en milieu professionnel à partir de la 4ème.
 - Des visites de lieux de formation, de lycées professionnels...

Le personnel du dispositif ULIS

Une enseignante spécialisée coordonnatrice ULIS et deux AVS.

Les élèves

Le dispositif accueille 13 élèves de la 6ème à la 3ème. Il s'adresse à tous les élèves bénéficiant d'une notification de la MDPH ; Le collège d'accueil est ensuite désigné par l'inspection académique.

Ce qu'en pensent les élèves eux-mêmes :

« Sans ULIS ce serait trop dur. »

« C'est bien il y a des AVS. »

« J'aime bien que les AVS m'accompagnent en classe de référence. »

« Les évaluations adaptées permettent de mieux réussir. »

« Le suivi de cours m'aide à mieux comprendre les leçons(de ma classe de référence). »

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à prendre RDV auprès de la coordonnatrice ULIS au 04 77 55 02 95.